

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°18 - 17 février au 15 mars 2020

SOMMAIRE

Législation - Réglementation	p. 1 à 2
Normes - Labels - Démarches	p. 2
Matériaux - Produits - Techniques	p. 3
Outils - Méthodologies	p. 3
Économie - Incitations financières	p. 4
Immobilier	p. 4 à 6
Éducation - Formation - Documentation	p. 6 à 7
Réalisations	p. 7
Professionnels - Entreprises	p. 8 à 9
Filières - Prestataires	p. 9 à 10
Bâtiment - Énergie	p. 11 à 12
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 13
Autres thèmes	p. 13 à 14

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

MaPrimeRenov : les obligations de performance par équipement ont été précisées - 17 février 2020

Un arrêté en date du 13 février dernier détaille l'ensemble des exigences de performance nécessaires pour bénéficier de MaPrimeRenov et du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) « résiduel ». Le texte définit notamment les caractéristiques techniques des équipements qui pourront bénéficier de l'aide financière. Plusieurs évolutions sont notables, comme l'obligation, en matière d'isolation, de « protéger [lorsque c'est nécessaire] les matériaux d'isolation thermique [...] contre les transferts d'humidité pour garantir la performance de l'ouvrage ». « Leur pose est accompagnée de l'installation d'un pare-vapeur ou de tout autre dispositif permettant d'atteindre un résultat équivalent ». Les pouvoirs publics ont également décidé de renforcer les exigences techniques pour les appareils de chauffage, notamment au bois, en matière d'efficacité énergétique et d'émissions de particules fines.

Source :

> www.batiactu.com/edito/prime-renovation-obligations-performance-par-equipement-58813.php

Linky : EDF et Engie mis en demeure par la Cnil - 17 février 2020

L'institution en charge de la protection des données personnelles a annoncé la mise en demeure, le 11 février dernier, des sociétés EDF et Engie pour non-respect de l'exigence du recueil du consentement à la collecte des données de consommation issues des compteurs Linky, ainsi que pour une durée de conservation excessive des données de consommation. Les deux sociétés ont d'ores et déjà informé de leur intention de prendre les mesures nécessaires pour répondre aux attentes de la Cnil.

Source :

> www.lagazettedescommunes.com/663535/linky-edf-et-engie-mises-en-demeure-par-la-cnil/

Marchés publics : un nouveau guide à destination des artisans - 19 février 2020

Démystifier les marchés publics et inciter les petites structures à se lancer : telle est la raison d'être du nouveau guide publié par la médiation des entreprises. Destiné aux artisans, micro-entrepreneurs et dirigeants de TPE/PME, ce guide apporte des réponses aux petites structures qui souhaiteraient bénéficier des opportunités d'affaires en marchés publics. Il permet en quelques minutes de comprendre facilement les étapes et la vie d'un marché public d'un montant inférieur à 40 000 euros HT, seuil de dispense de procédures.

Source :

> www.batiactu.com/edito/marches-publics-un-nouveau-guide-a-destination-artisans-58847.php

Certificats d'économies d'énergie : modification des plafonds des revenus des ménages - 27 février 2020

Un arrêté du 11 février modifie l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie en ce qui concerne les plafonds de revenus définissant les ménages en situation de précarité ou de grande précarité énergétique. Il précise et actualise également certaines dispositions de l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur. Il complète le contenu des tableaux récapitulatifs des opérations.

Source :

> www.lagazettedescommunes.com/665546/certificats-deconomie-denergie-modification-des-plafonds-des-revenus-des-menages/

A télécharger :

> Arrêté du 11 février 2020 modifiant l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie et modifiant l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041644740

Certificats d'économies d'énergie (CEE) : le Syndicat de l'éclairage alerte sur plusieurs pratiques frauduleuses - 2 mars 2020

Utilisation de dispositifs résidentiels en tertiaire, recours à des mécanismes qui ne sont plus en vigueur, prescription de produits n'entrant pas dans le champ des CEE... : les dérives sont nombreuses. Le Syndicat de l'éclairage appelle donc les acteurs à faire valoir la Charte LED, signée par de nombreuses parties prenantes et à signaler sur la plateforme SignalConso toute dérive observée sur le marché.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/fraudes-aux-cee-l-eclairage-est-lui-aussi-concerne.2078099

Certificats d'économies d'énergie : validation de 12 nouveaux programmes - 10 mars 2020

Un arrêté publié le 8 mars dernier au Journal officiel valide 12 nouveaux programmes dans le cadre de la 4^{ème} période du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Il s'agit des programmes « ZESTE - Zones Outre-Mer Solidaires pour la Transition Energétique », « SEIZE - Sensibilisation aux économies d'énergie des Entreprises des Îles et Zones non interconnectées au réseau Electrique métropolitain », « BUNGALOW- Vers l'exploitation efficace des bâtiments hôteliers dans les îles de La Réunion et de Mayotte », « ECCO DOM », « Mobil'Ethic », « INTERLUD », « Les territoires ruraux s'engagent pour la mobilité durable », « Je passe au vert », « Colis Activ' », « O'véIO! », « ADMA - Académie des experts en modes actifs » et « Mon Compte Mobilité ».

Source :

- > http://veille.infometiers.org/dossier_thematique/developpement-durable/actualite/certificats-deconomies-denergie-validation-de-12-programmes-arrete.html

A télécharger :

- > Arrêté du 27 février 2020 portant validation de 12 programmes dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041697922

RT 2012 : de nouveaux systèmes agréés Titre V - 10 mars 2020

Viennent d'être agréés « Titre V », les systèmes « CET Héliothermique » et « PAC Double Service Héliothermique » dans la réglementation thermique 2012. Ont également été agréés « Titre V », les systèmes de production centralisée à appoints décentralisés.

Source :

- > www.rt-batiment.fr/batiments-neufs/reglementation-thermique-2012/titre-v-etude-des-cas-particuliers.html

A télécharger :

- > « Arrêté du 12 février 2020 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes « CET Héliothermique » et « PAC Double Service Héliothermique » dans la réglementation thermique 2012 » : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041606450
- > « Annexe - Modalités de prise en compte des systèmes « CET Héliothermique » et « PAC Double Service Héliothermique » dans la réglementation thermique 2012 » : www.actu-environnement.com/ae/reglementation/lnk_count.php?id=23338
- > « Arrêté du 12 février 2020 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes de production centralisée à appoints décentralisés dans la réglementation thermique 2012 » : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000041601203

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Maquette numérique : l'OPQIBI, organisme de qualification de l'ingénierie, présente trois nouvelles qualifications - 25 février 2020

En matière de maquette numérique, alors que le « BIM tend à se généraliser dans le bâtiment » et que les collectivités territoriales sont « de plus en plus appelées à s'en saisir », en conception/construction comme en exploitation, l'OPQIBI propose à présent trois titres : « AMO BIM pour des projets de bâtiments », « Ingénierie d'ouvrages de bâtiment dans le cadre de projets développés en BIM » et « BIM management pour des projets de bâtiment ». L'objectif est de permettre aux maîtres d'ouvrage de repérer plus facilement les sociétés d'ingénierie les plus compétentes en la matière.

Source :

- > www.batiactu.com/edito/opqibi-presente-nouvelles-qualifications-58891.php

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Ekopolis, le Pôle de ressources francilien pour l'aménagement et la construction durables, publie un dossier thématique sur les matériaux biosourcés - Mars 2020

Au sommaire de ce dossier thématique très complet : des éléments de contexte (rôle et intérêts des matériaux biosourcés, usages dans la construction, limites et précautions, contexte réglementaire, ...), un focus sur le chanvre (la plante, le chanvre dans la construction, quelques opérations remarquables en Île-de-France) et la paille (la plante, la paille dans la construction, quelques opérations remarquables en Île-de-France), des ressources et la liste des principaux acteurs intervenants dans ces domaines.

Source :

> www.ekopolis.fr/les-materiaux-biosources#target-presentation

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

OPERA : trois outils pour la prise en compte des risques hygrothermiques lors de réhabilitation de parois anciennes - Février 2020

Développée pour permettre aux professionnels de diagnostiquer les problèmes liés à l'humidité dans le bâti ancien, la boîte à outils OPERA, proposée par le CREBA, comprend :

- un outil d'aide au diagnostic qui permet, lors de la visite initiale du bâtiment ancien, de réaliser un diagnostic hygrothermique global à partir d'une grille d'inspection visuelle ;
- un outil d'aide à la conception qui permet d'évaluer différentes solutions d'isolation par l'intérieur au regard des risques hygrothermiques ;
- un outil d'aide à la mise en œuvre qui rappelle les techniques de pose et les précautions de mises en œuvre associées aux différentes solutions d'isolation par l'intérieur.

Source :

> www.rehabilitation-bati-ancien.fr/fr/espace-documentaire/outils-opera

La Banque des Territoires a lancé « Mon comparateur énergétique », un service en ligne qui permet aux communes françaises de comparer leurs consommations énergétiques - 3 mars 2020

Afin de sensibiliser les collectivités territoriales aux enjeux de l'efficacité énergétique et de la rénovation thermique, la Banque des Territoires vient de lancer une interface en ligne qui permet à toute commune française de comparer sa consommation énergétique avec une commune du même type (taille et climat). « Mon comparateur énergétique » permet de comparer l'ensemble de son patrimoine ou simplement un bâtiment. L'interface propose également des conseils et informations afin de réduire les consommations. Une première version de ce service en ligne va être testée pendant six mois, « *avant d'envisager sa possible industrialisation sur le long terme* ».

Source :

> www.environnement-magazine.fr/territoires/article/2020/03/03/128167/les-communes-francaises-peuvent-comparer-leurs-consommations-energetiques

Un nouvel outil pour mieux comprendre l'économie circulaire appliquée au bâtiment - 4 mars 2020

Proposé par le cercle Promodul/INEF4, cet outil disponible gratuitement en ligne (<https://lab.cercle-promodul.inef4.org/projects/quiz/app/q/1/leconomie-circulaire-dans-le-batiment>) permet de faire le point de manière ludique et instructive sur ses connaissances en matière d'économie circulaire et d'écoconception à travers six grandes catégories : approvisionnement durable et matières premières, écoconception des produits et procédés, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage).

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/nouvel-outil-pour-mieux-comprendre-l-economie-circulaire-appliquee-au-batiment.html

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

La Cour des comptes juge que les aides au logement sont calculées de manière trop peu lisible, favorisant des injustices et des cas de fraude - 25 février 2020

Selon la Cour des comptes, la complexité du dispositif s'est accrue pour l'allocataire depuis 2015 ; les mesures introduites depuis lors ayant « rendu le système moins lisible, sans que les effets négatifs qui en ont résulté pour les ménages les plus modestes aient fait l'objet d'une attention à hauteur des enjeux ».

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/rapport-de-la-cour-des-comptes-une-cuilleree-pour-le-logement-une-bouchee-pour-le-recyclage.2076889

MaPrimeRénov sera dotée d'une enveloppe de 390 millions d'euros en 2020 - 2 mars 2020

MaPrimeRénov bénéficiera, pour l'année 2020, de 390 millions d'euros de crédits. Le premier conseil d'administration 2020 de l'Anah a en effet adopté un budget rectificatif « afin de tenir compte, notamment, de la loi de finances 2020 », qui prévoit la distribution de 200 000 aides en 2020. En plus de cette enveloppe, le conseil a attribué des moyens supplémentaires pour l'accompagnement des territoires sur les enjeux de l'habitat privé. Le budget annuel de l'Agence est ainsi porté à près d'1,4 milliard d'euros. Ces moyens permettront d'accompagner les territoires dans la rénovation énergétique et la lutte contre l'habitat indigne.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/03/02/128151/maprimerenov-sera-dotee-une-enveloppe-390-millions-euros-2020

L'Etat va retoucher l'offre « Coup de pouce » isolation à 1 euro - 6 mars 2020

Renforcer les contrôles et retoucher le niveau d'aide pour l'isolation des planchers bas : c'est ce que prévoit un arrêté présenté récemment aux acteurs des certificats d'économie d'énergie (CEE). La principale évolution est la diminution nette du niveau de bonification pour les travaux d'isolation sous plancher : -35% pour les ménages en situation de précarité énergétique et -50% pour les ménages standards. Ce type de travaux a la particularité d'être, comme d'autres, visé par les fraudeurs ; et il est pour l'instant davantage soutenu financièrement par les CEE que les autres types d'isolation. En matière de lutte plus directe contre la fraude, les pouvoirs publics souhaitent par ailleurs introduire une responsabilisation élargie pour les demandeurs de CEE, qui ne pourront plus se défaire sur leurs entreprises sous-traitantes en cas de problème.

Source :

> www.batiactu.com/edito/etat-va-retoucher-offre-coup-pouce-isolation-a-1e-59011.php

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Avec 41 milliards d'euros investis en France, l'immobilier d'entreprise a connu un « record historique » en 2019 - 17 février 2020

Le marché français de l'investissement en immobilier d'entreprise affiche en 2019 un niveau historique, avec plus de 41 milliards d'euros (Md€), soit une progression de 19% sur un an. Selon BNP Paribas Real Estate, l'Ile-de-France a reçu 29,5Md€ d'investissements, soit près des trois quarts de l'investissement français. Viennent ensuite Lyon (2,7Md€), Lille (849 millions d'euros) et Toulouse (526 millions d'euros). Comparée aux autres places mondiales, la région parisienne est en première place et fait presque deux fois mieux que Londres (16Md€) et New York (15,7Md€). Sur les 41Md€ investis en France, le segment des bureaux atteint à lui seul 25,3Md€, le commerce représente 6,5Md€, en progression de 38%, et le secteur hôtelier 2,6Md€, contre 1,7Md€ en 2018.

Source :

> www.batiactu.com/edito/immobilier-entreprise-record-investissements-france-58814.php

L'année 2019 s'achève avec une hausse de 5% des ventes de maisons neuves en diffus (hors lotissements et zones d'aménagement) - 20 février 2020

Un bilan plutôt positif pour les Constructeurs et Aménageurs de la Fédération Française du Bâtiment (LCA-FFB) qui avaient prédit une année plus modeste, située entre -3% et +3%. Cette reprise des ventes ne s'étend pourtant pas à l'ensemble de l'hexagone. Quatre régions enregistrent en effet un recul : -3% en PACA, -4% en Ile-de-France, -5% en Normandie, et -1% en Bourgogne-Franche-Comté.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/le-marche-des-maisons-neuves-se-redresse-de-5-en-2019.2076704

Après les records de 2019, le marché français de l'immobilier de logements va « s'orienter vers une relative accalmie » - 25 février 2020

C'est ce que prévoit l'institut d'études économiques Xerfi Precepta dans une récente étude sur les évolutions à attendre dans le neuf et l'ancien à l'horizon 2021. Le durcissement des conditions d'octroi des crédits à l'habitat va, en effet, entraîner un repli des transactions dans l'ancien de respectivement 2,8% en 2020 et 4,8% en 2021 (contre +12% en 2019, où le cap symbolique du million de ventes a été franchi). Celles-ci « resteront néanmoins à un niveau historiquement élevé ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/marche-immobilier-va-s-assagir-58906.php

Une légère éclaircie pour la construction en janvier 2020 - 27 février 2020

Entre novembre 2019 et janvier 2020, 112 800 permis de construire ont été signés, soit une hausse de +9,9% par rapport aux trois mois précédents et de +8,3% par rapport à un an plus tôt. Dans le collectif, les permis de construire ont bondi de +14,4% ces trois derniers mois, après une chute de -6%. Sur un an, l'évolution est de +6,9%. La construction de maisons poursuit également sa hausse avec +4,1% par rapport aux trois mois précédents. Dans le détail, le nombre de permis de construire est en augmentation de +9,2% pour les logements individuels purs et de +9,3% pour les logements individuels groupés. Les mises en chantier baissent en revanche de -2,8% entre novembre et janvier, avec 118 200 logements commencés. Elles sont en baisse de -5,3% pour le collectif et en hausse de +2,8% pour l'individuel pur.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/une-legere-eclaircie-pour-la-construction-en-janvier-2020-2020-02-27-36063

En 2019, les Français ont construit plus grand et plus cher - 28 février 2020

Selon le baromètre publié trimestriellement ForumConstruire.com et QuelConstructeur.com, le budget moyen pour la construction d'une maison neuve dépasse les 300 000 € au dernier trimestre 2019, atteignant un coût moyen de 321 830 €. Dans le détail des coûts de construction, les Français investiraient en moyenne 111 870 € dans le terrain, 30 480 € dans les travaux de finitions (décoration et jardins) et 179 480 € dans la construction brute. Ce budget colossal accordé à la construction brute d'une maison neuve a augmenté de 5,15% par rapport à l'année précédente.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/en-2019-les-francais-ont-construit-plus-grand-et-plus-cher-2020-03-16-36186

Le marché des logements anciens est toujours aussi dynamique - 28 février 2020

2019 aura marqué la quatrième année de hausse des prix pour l'immobilier ancien, selon les chiffres de l'Insee et des Notaires de France. Cette hausse des prix s'est même accélérée au quatrième trimestre, avec +1,3% par rapport au trimestre précédent, après +1% au troisième trimestre et +0,7% au deuxième. Cette hausse des prix est diffuse partout en France, puisque la province (+3,6%) rattrape l'Ile-de-France (+3,9%). Les prix des appartements sont les plus dynamiques (+5,2% sur un an), même si ceux des maisons augmentent également de façon soutenue (+2,6%). L'immobilier ancien atteint des records en termes de prix, mais aussi en termes de ventes, avec 1,07 millions de logements anciens vendus en 2019, contre 965 000 en 2018.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/le-marche-des-logements-anciens-est-toujours-aussi-dynamique-2020-02-28-36065

Les taux des crédits immobiliers se sont établis à 1,13% en février 2020 - 3 mars 2020

Les taux des crédits immobiliers accordés par le secteur concurrentiel se sont établis en février au même niveau que les deux mois précédents. A ce niveau, ils restent extrêmement bas, répercutant la politique monétaire historiquement favorable au crédit que mène la Banque centrale européenne. Les conditions d'emprunt restent donc très favorables, alors même que les autorités financières françaises ont demandé l'an dernier aux banques de restreindre leurs critères en matière de prêts immobiliers. Des recommandations qui ne sont pas sans effet puisque l'Observatoire Crédit Logement/CSA constate un « *recul de la part des clientèles les moins bien dotées en apport personnel* ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/credit-logement-premiers-effets-tour-vis--58967.php

En 2019, les ventes des promoteurs ont baissé de -3,3% - 5 mars 2020

Cette chute des ventes s'est accélérée au quatrième trimestre 2019, avec -8,8% par rapport au quatrième trimestre 2018. Selon la Fédération des Promoteurs Immobilier, cette baisse des ventes s'explique en grande partie par celle de l'offre. Après cinq ans de hausse continue, les mises en vente ont en effet chuté de -14,2% par rapport à un an plus tôt. Fin 2019, moins de 100 000 logements étaient disponibles à la vente, soit 12 000 de moins qu'à la fin de l'année 2018. La demande reste en revanche élevée, ce qui fait monter les prix. Le prix moyen des logements neufs augmente ainsi de +5,2% sur la France entière et de +6,5% en Ile-de-France.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/logements-neufs-la-fpi-s-inquiete-de-la-baisse-de-l-offre-2020-03-05-36107

Quelles sont les villes où investir dans le neuf ? - 12 mars 2020

Pour répondre à cette question, le comparateur de biens neufs Gridky a analysé huit millions de données publiques afin de dresser deux classements des villes où l'investissement immobilier neuf est le plus rentable. Le premier sur la meilleure rentabilité mensuelle, le second sur le potentiel de plus-value. Résultat : il ressort que les petites villes en périphéries de métropoles sont de très bons placements.

Source :

> www.batiactu.com/edito/quelles-sont-ville-ou-investir-dans-neuf-59076.php

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Le plan « 15 000 bâtisseurs » dépasse ses objectifs - 21 février 2020

Pour lutter contre la pénurie de main d'œuvre dans le secteur de la construction, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) s'était engagée, en juillet 2018, à favoriser l'accès aux entreprises du bâtiment aux jeunes issus de quartiers prioritaires, aux demandeurs d'emploi, et aux réfugiés, que ce soit en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, en CDD ou en CDI, à travers le plan « Objectif 15 000 bâtisseurs ». Près de deux ans plus tard, le bilan est positif puisque l'objectif initial a largement été dépassé. Le projet a en effet permis de recruter 21 244 personnes en 2019, dont 19 836 demandeurs d'emploi et jeunes issus de quartiers prioritaires, et 1 408 réfugiés.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/le-plan-15-000-batisseurs-depasse-ses-objectifs-2020-02-21-36027

MOOC Bâtiment Durable : zoom sur les sessions à venir - 23 mars 2020

Dans les semaines à venir, deux nouveaux MOOC seront proposés sur la plateforme www.mooc-batiment-durable.fr :

- « Construire en terre crue aujourd'hui » proposé par l'AMACO (début de la formation : 31 mars) ;
- « BIOMOOC : découvrir le bâtiment biosourcé » proposé par Karibati et Ville & Aménagement Durable (début de la formation : 28 avril).

A noter qu'en raison de la période actuelle de confinement, la plateforme a choisi de se réorganiser : les modalités d'inscription seront plus souples, l'offre sera renforcée, certains MOOC anciens pourraient être réouverts, d'autres avancés et/ou prolongés tel que le MOOC « Réno Copro - Les clés de la réhabilitation énergétique des copropriétés » proposé par l'ASDER. L'AFPA s'engage elle aussi dans cette voie et propose depuis le 23 mars et pendant une durée de 3 mois des MOOC à disposition des CFA et des différents organismes de formations.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-pratique/les-mooc-du-batiment-durable-se-former-en-confinement-2020-03-24-36231

CCCA-BTP publie sous la forme d'une infographie, les résultats de la 4^{ème} édition du Baromètre Vie Apprenti et de la 3^{ème} édition du Baromètre Vie Entreprise réalisées en 2018/2019 - 12 mars 2020

Les résultats du Baromètre Vie Apprenti font apparaître un taux élevé d'apprentis satisfaits de l'apprentissage (90,4%) et de l'accompagnement au CFA (77,8%). Toucher un salaire, apprendre un vrai métier, entrer dans la vie active sont les principales raisons qui ont conduit les apprentis vers l'apprentissage. De leur côté, les résultats du Baromètre Vie Entreprise font apparaître un taux élevé d'entreprises satisfaites des CFA (92,4%) et un taux élevé d'entreprises se disant prêtes à accueillir un nouvel apprenti du même CFA. Les raisons qui ont conduit les entreprises à recruter un apprenti sont la transmission de ce qu'ils font et le renouvellement de leur métier, la formation des jeunes comme faisant partie des missions de l'entreprise, la pérennité de l'emploi. La motivation est le critère le plus important pour choisir un apprenti. Les apprentis et les chefs d'entreprises pensent de concert que c'est aux jeunes de porter l'innovation dans le BTP. Les trois innovations les plus utiles sont le BIM, les objets connectés et les impressions 3D.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/bva-barometre-vie-apprenti-et-bve-barometre-vie-entreprise-enquetes-20182019.html

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Une école réhabilitée et augmentée de 41 logements collectifs labellisés E+C- - 18 février 2020

Baptisé « Sur le chemin de l'école », ce programme immobilier de 3812 m² sur 4 niveaux, visait à réhabiliter l'ancienne école classée de Montbrison (42) tout en construisant 41 logements collectifs, un parking public et des locaux dédiés aux activités professionnelles. Du choix des matériaux aux équipements, tout a été mis en œuvre pour atteindre les meilleures performances énergétiques. L'architecte Jacques Didier a imaginé dans la continuité de l'école un nouveau bâtiment, relié par une passerelle. Symbolisant le lien entre le passé et le présent, cette passerelle longe la façade de l'ancien établissement scolaire. Des escaliers en cascade permettent d'atteindre le 4^{ème} étage coiffé d'une grande et élégante verrière. Positionnée au faîtage d'une toiture en forme d'avion, elle inonde de lumière l'ensemble des parties communes jusqu'au rez-de-chaussée. Le projet labellisé E+C-, avec un niveau de performance E2C2 en zone H1C validé par Promotelec, a été médaillé d'or au Challenge LCA-FFB.

Source :

> <https://batijournal.com/une-ecole-rehabilitee-et-augmentee-de-41-logements-collectifs-labellises-ec/103823>

Rénovation énergétique : Bouygues Bâtiment Ile-de-France a fait le pari de l'économie circulaire - 10 mars 2020

Quand le bailleur social parisien Elogie Siemp a décidé de diviser par trois la consommation énergétique de la résidence d'habitat social « Les fushias » datant des années soixante, Bouygues Bâtiment Ile-de-France a remporté l'appel d'offre en proposant le réemploi, la réutilisation ou le recyclage de 80% des matériaux déposés. A commencer par le bardage. Le constructeur a ainsi trouvé deux débouchés principaux : d'une part, une entreprise de l'économie sociale et solidaire employant 17 personnes en insertion, et qui fabrique des meubles haut de gamme. D'autre part, Bouygues a fait appel aux architectes urbanistes du collectif YA+K, qui avaient un projet d'épicerie solidaire en banlieue. Les 7 000m² de laine de verre ont également trouvé deux débouchés. Une partie a été réutilisée par Emmaüs pour l'isolation d'un centre d'hébergement. Pour l'autre partie, Saint-Gobain Isover voulait tester le renvoi de ses matériaux en usine pour traitement.

Source :

> www.batiactu.com/edito/renover-reutilisant-80-materiaux-est-possible-59040.php

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

300 personnalités lancent un appel pour rendre le secteur du BTP plus écologique - 18 février 2020

Plus de 300 professionnels de tous horizons ont signé une tribune, publiée dans *Le Journal Du Dimanche* du 15 février dernier, pour dénoncer le manque d'implication de différents secteurs, comme les transports, l'agriculture, et plus particulièrement le BTP. Les signataires affirment en effet « *qu'il est possible et urgent de décarboner le secteur du BTP* ». En mobilisant plusieurs experts, ils prouvent qu'« *on pourrait économiser 90 millions de tonnes équivalents carbone en dix ans et ainsi diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre* » en changeant les matériaux utilisés et les procédés de construction. Les signataires proposent notamment d'abandonner les « *matériaux cuits* », qui doivent être chauffés pour être produits comme le ciment, l'acier, la brique cuite, les polystyrènes, et de les remplacer par des « *matériaux crus* » comme le bois, la fibre ou la terre crue. En utilisant des matériaux biosourcés dans les plans de construction, 22 à 23 millions de tonnes de CO₂ pourraient être stockés en 10 ans, soit 6% des émissions de gaz à effet de serre.

Source :

> www.batiactu.com/edito/300-personnalites-signent-tribune-transition-ecologique-58825.php

Le BTP représente un quart des pertes d'emploi des chefs d'entreprise - 4 mars 2020

Selon les résultats de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs, menés par l'association GSC et Altares, un peu plus de 48 000 dirigeants d'entreprise ont perdu leur emploi en 2019, tous secteurs confondus. Le secteur le plus touché est celui de la construction avec 5 893 dirigeants ayant perdu leur emploi dans le second œuvre (-10,7% par rapport à 2018), 4 004 dans le gros œuvre (-5% sur un an), 504 dans les travaux publics (-4,9%) et 107 dans la promotion immobilière (-7%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/btp-represente-un-quart-pertes-emploi-chefs-entreprise-58977.php

Les prévisions d'embauches restent élevées pour le secteur du BTP - 11 mars 2020

Dans ses prévisions trimestrielles pour le deuxième trimestre 2020, Manpower Group annonce que les intentions d'embauches restent élevées dans le domaine du BTP, avec +19% pour la construction, contre +11% pour tous les secteurs confondus.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/les-previsions-d-embauches-restent-elevees-pour-le-secteur-du-btp-2020-03-11-36163

Les défaillances d'entreprises de la construction reculent à nouveau début 2020 - 11 mars 2020

D'après les statistiques de la Banque de France, les défaillances d'entreprises, tous secteurs d'activité confondus, ont diminué de -5,2% en décembre dernier par rapport à la même période un an plus tôt et de -8,6% en janvier 2020 en comparaison au mois de janvier 2019. Certains secteurs bénéficient plus que d'autres de cette amélioration, c'est notamment le cas du secteur de la construction : 11 064 défaillances de structures ont été recensées en décembre dernier en cumul sur un an, soit un recul de 6,7% par rapport à décembre 2018. De même, en janvier 2020, 10 785 dossiers cumulés sur 12 mois ont été comptabilisés, un chiffre en retrait de 9,4% en comparaison à janvier 2019.

Source :

> www.batiactu.com/edito/defaillances-entreprises-ont-continue-a-reculer-fin-59053.php

64% des Français ont une bonne opinion des professionnels du bâtiment - 12 mars 2020

C'est ce que révèle une récente enquête réalisée par BigMat et l'institut BVA. Pour les Français, les artisans du bâtiment sont travailleurs (74%), dépositaires d'un savoir-faire (73%), compétents (63%) et à l'écoute (54%). Ces résultats font en revanche état d'une grande disparité des avis selon l'âge du client, le corps de métier du professionnel et la situation géographique. Les jeunes (77%) et les provinciaux (73%) apparaissent comme les plus satisfaits. Inversement, les plus de 35 ans (58%) et les franciliens (55%) semblent être les plus mécontents. Parmi les reproches régulièrement adressés : un mauvais rapport qualité-prix, le manque de disponibilité et une relation clients qui laisse à désirer. Enfin, deux tiers des Français considèrent que les professionnels du bâtiment n'ont pas vision éco-responsable des travaux de construction et de rénovation ; 56% estiment qu'ils devraient s'en soucier.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/qu-attendent-les-francais-des-artistes-du-batiment-etude-2020-03-12-36159

Stagnation des créations d'entreprises dans le bâtiment en février 2020 - 13 mars 2020

Les créations d'entreprises ont reculé de 2,8% au mois de février 2020, atteignant 70 087 procédures tous secteurs d'activité confondus. En cumul sur les deux premiers mois de l'année, 153 742 structures ont été créées. Les secteurs de la construction et des activités immobilières continuent quant à eux à afficher des chiffres satisfaisants bien que la stagnation soit de mise. En effet, le bâtiment et les travaux publics enregistrent 7 189 créations d'entreprises en février dernier, soit seulement 1,1% de plus qu'en janvier, où 7 114 créations d'entreprises avaient été comptabilisées. L'immobilier progresse lui aussi timidement de 1,1%, avec 3 017 procédures en février, après 2 983 en janvier. Il convient toutefois de rappeler les très importantes hausses que les deux secteurs ont enregistré en 2019, à savoir +18,7% pour la construction et +21,2% pour les activités immobilières.

Source :

> www.batiactu.com/edito/stagnation-creations-entreprises-dans-batiment-fevrier-59090.php

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Les énergies renouvelables, des filières de plus en plus compétitives - 29 janvier 2020

L'ADEME a récemment publié une mise à jour de son étude 2017 sur les « Coût des énergies renouvelables en France ». Globalement, l'étude constate que le coût des énergies renouvelables poursuit sa baisse rapide. Des filières comme le photovoltaïque, l'éolien terrestre, le bois énergie, atteignent aujourd'hui, pour une partie significative des installations, des coûts inférieurs à ceux des technologies conventionnelles. L'étude détaille également les principaux paramètres régissant les coûts de production des différentes filières de production de chaleur, d'électricité ou de gaz renouvelables.

Source :

> <https://presse.ademe.fr/2020/01/etude-ademe-les-energies-renouvelables-des-filières-de-plus-en-plus-compétitives.html>

L'Ademe lance une enquête sur l'impact environnemental du photovoltaïque - 20 février 2020

Afin de réduire les impacts environnementaux de l'énergie photovoltaïque, l'Ademe a lancé une enquête en ligne auprès des acteurs de la filière (fabricants, assembleurs, développeurs, recycleurs, bureaux d'études, experts). L'enquête porte sur l'ensemble des techniques photovoltaïques et de leurs applications. L'agence souhaite ainsi évaluer la sensibilité des professionnels du secteur aux impacts environnementaux du photovoltaïque et mieux comprendre leurs pratiques. L'objectif est d'identifier des moyens d'action afin de réduire progressivement l'empreinte écologique du secteur. Une fois cette consultation achevée, des ateliers de travail et des interviews seront organisés. Ils permettront d'approfondir certains points soulevés dans le cadre de l'enquête. Les répondants pourront participer à ces événements s'ils le souhaitent.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/enquete-ademe-solaire-photovoltaïque-impact-35012.php4

Le secteur des matériaux, principal utilisateur du mode fluvial - 24 février 2020

C'est ce que révèle Voies navigables de France. La voie d'eau a en effet deux principaux atouts pour l'industrie de production des matériaux de construction : la possibilité de massifier en vrac sur une seule unité de grandes quantités de matériaux et un accès rapide aux cœurs des villes, là où sont situés de nombreux grands chantiers. Le secteur représentait en 2019 45% des volumes transportés et 34% des tonnes kilomètres (t.km) réalisées sur l'ensemble du réseau national.

Source :

> www.constructioncayola.com/infrastructures/article/2020/02/24/128073/secteur-des-matériaux-principal-utilisateur-mode-fluvial

Le développement des énergies renouvelables bénéfique à l'économie française - 25 février 2020

Selon une récente étude menée par le Syndicat des énergies renouvelables, le développement des énergies renouvelables, en suivant la trajectoire de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, fera passer le nombre d'emplois Équivalent temps plein total de la filière de 152 000 en 2019 à 236 000 en 2028.

Ce développement va générer un très fort dynamisme économique avec l'atteinte en 2028 de 21 milliards d'euros de valeur ajoutée brute en France, soit 10% de la valeur ajoutée créée actuellement par le secteur industriel. Les employés sont les premiers bénéficiaires de cette activité économique, les salaires correspondant à environ 50% de la valeur ajoutée créée. Les territoires sont très largement bénéficiaires du développement des énergies renouvelables. Les retombées fiscales des énergies renouvelables vers les collectivités locales sont estimées à 1 milliard d'euros en 2019 et à 1,6 milliard d'euros en 2028. Près d'un tiers de ces retombées bénéficient directement aux communes et intercommunalités.

Source :

> <https://batijournal.com/le-developpement-des-energies-renouvelables-benefique-a-leconomie-francaise>

Marché de la fenêtre : les professionnels pessimistes pour 2020 - 3 mars 2020

Selon la dernière étude TBC Innovations, le marché de la fenêtre est resté stable en 2019, avec environ 1% de croissance en volume par rapport à l'année précédente, soit plus de 10 millions de fenêtres installées en France en 2019. Les professionnels s'inquiètent cependant de la baisse des mises en chantier pour le segment du résidentiel neuf et apparaissent également plus pessimistes concernant le secteur de la rénovation. Interrogés sur l'évolution du marché pour l'année à venir, 24% des professionnels ont répondu qu'ils envisageaient une croissance pour la rénovation de fenêtres, 44% envisageaient une année stable et 32% une baisse concernant la rénovation - dessinant ainsi une tendance plutôt pessimiste comparé aux années précédentes. Du point de vue des matériaux choisis, le PVC reste le premier matériau en volume de fenêtres posé en 2019. L'aluminium s'impose en revanche à la première place en termes de valeur. Côté teintes, les professionnels notent que la tendance est toujours aux couleurs. Alors qu'en 2012, seules 23% des fenêtres installées étaient colorées, elles représentent désormais 41%.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/marche-de-la-fenetre-les-professionnels-plus-pessimistes-pour-2020-2020-03-03-36083

Déchets d'extraction et de construction : l'Union nationale des exploitants de déchets (Uned) devient l'Union des entreprises de valorisation - 5 mars 2020

Cette nouvelle dénomination s'inscrit dans la volonté de réaffirmer le cœur de métier des entreprises adhérentes : la valorisation des matériaux issus des opérations d'excavation et de déconstruction, mais aussi la transformation de terres en nouvelles ressources. Le nouveau nom Unev a donc pour but d'afficher la volonté de développer les solutions de valorisation et de recyclage des matériaux et des déchets au sein des centres de collecte, tri et de traitement.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/recyclage/article/2020/03/05/128187/dechets-extraction-construction-uned-met-accent-sur-valorisation-devenant-unev

Un bon dernier trimestre 2019 pour la filière des matériels de construction - 12 mars 2020

Au troisième trimestre 2019, la distribution montrait d'importants signes de faiblesse : baisse de -10,1% de son chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2018 et de -24,4% par rapport au second trimestre 2019. Malgré ces signaux de détresse, le secteur de la distribution a terminé le dernier trimestre de l'année 2019 avec une activité en hausse (+4%). Cette hausse est en partie due à la reprise des ventes de matériels neufs (+56% en un an), bien que tempérée par une forte diminution des ventes de matériels d'occasion (-72% sur l'année). La location de matériel continue pour sa part sa croissance ininterrompue. L'activité, au dernier trimestre 2019, a augmenté de 3% par rapport au trimestre précédent. Il s'agit de la plus longue croissance sur le marché depuis 2007.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/un-bon-dernier-trimestre-pour-la-filiere-des-materiels-de-construction-2020-03-12-36161

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

L'État investit pour la réduction des consommations d'énergie de ses bâtiments - 14 février 2020

La ministre de la Transition écologique Élisabeth Borne a lancé le 12 février dernier la plan « Services publics écoresponsables ». Ce plan prévoit vingt mesures écologiques à déployer au cours de l'année 2020. Parmi elles, une enveloppe de 20 millions d'euros est prévue pour la mise en place de travaux simples de réduction de la consommation d'énergie des immeubles de l'État. L'État se fixe des objectifs de réduction de deux tiers de la facture énergétique et de 50% des émissions des gaz à effet de serre, à l'horizon 2022.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/plan-services-publics-ecoresponsables-etat-borne-batiments-sobres-energie-34978.php4

Consommation d'énergie : les ménages français jettent 11,5 milliards d'euros par les fenêtres chaque hiver - 18 février 2020

Une étude menée par FLIR Systems, leader mondial de l'imagerie thermique, révèle que le foyer moyen français gaspille 401 € par an en chauffage, et ce en raison d'une mauvaise isolation, principalement du toit (39% des pertes de chaleur). Si la moitié des sondés s'inquiètent du coût de leur consommation d'énergie, seul 6% ont fait faire une évaluation énergétique de leur maison. Plus d'un propriétaire sur dix (11%) admet ne pas faire d'efforts pour réduire sa consommation d'énergie. Enfin, un peu plus d'un sur cinq (22%) a isolé les murs ou les combles de son logement.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/publi-redactionnels/consommation-d-energie-les-menages-francais-jettent-11-5-milliards-d-euros-par-les-fenetres-chaque-hiver-2020-02-18-35962

Rénovation énergétique : la Direction de la répression des fraudes ouvre une plateforme de signalements - 19 février 2020

La Direction de la répression des fraudes (DGCCRF) a mis en ligne la plateforme « SignalConso » afin de « mieux protéger et accompagner, face à des infractions, les consommateurs ». En facilitant le signalement par les consommateurs, SignalConso permettra de renforcer la remontée de signaux faibles et de mieux cibler les fraudes émergentes. La plateforme cite plusieurs exemples de remontées de signalements dans le domaine de la rénovation : prix non affiché, devis non respecté, malfaçons sur le chantier, travaux commencés mais jamais terminés, clause abusive, etc. La plateforme vise aussi à informer directement les professionnels des signalements. En leur permettant d'y apporter une réponse adaptée, SignalConso permettra aux agents de la DGCCRF de concentrer leur action sur les manquements les plus dommageables et sur les professionnels les moins enclins à corriger leurs pratiques.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/renovation-energetique-direction-repression-fraudes-plateforme-signalements-35004.php4

L'Observatoire national de la rénovation énergétique est lancé - 19 février 2020

L'objectif de l'Observatoire de la rénovation énergétique ? Assurer un meilleur suivi des travaux de rénovation énergétique des bâtiments financés par des aides publiques. Le SDES (service de la donnée et des études statistiques) du Commissariat général du développement durable gèrera cet observatoire en s'appuyant sur les travaux de l'observatoire de la précarité énergétique et sur les données de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages. L'observatoire mobilisera également des énergéticiens, l'administration fiscale, l'Anah, l'Ademe, le pôle national pour les certificats d'économie d'énergie, les collectivités locales et des sociétés de conseil en rénovation. Au-delà de l'analyse de la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments, l'observatoire aura pour objectif de consolider les connaissances sur l'offre de rénovation, afin de donner confiance aux particuliers et au marché. Cela passera par l'élaboration d'indicateurs du prix moyen des gestes de rénovation énergétique les plus fréquents et par le recensement des différentes aides aux travaux de rénovation énergétique.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/l-observatoire-national-de-la-renovation-energetique-des-batiments-est-sur-les-rails.2076529

Isolation des logements en Europe : la France parmi les mauvais élèves - 26 février 2020

Selon une étude menée par tado° entre décembre 2019 et janvier 2020 auprès de 80 000 foyers, les logements français sont moins bien isolés que ceux de leurs voisins européens. La France fait, aux côtés du Royaume-Uni, figure de mauvais élève. Avec une température intérieure de 20 C° et de 0 C° à l'extérieur, les deux pays perdent respectivement 2,5 C° et 3 C° en cinq heures.

Paradoxalement, les logements se révèlent mieux isolés dans les pays du sud comme l'Italie ou l'Espagne, avec une perte de 1,5 C° et 2,2 C° dans les mêmes conditions. Mais les meilleurs élèves restent les pays nordiques comme la Norvège, la Suède ou le Danemark, mais aussi l'Allemagne et l'Autriche, qui parviennent à perdre moins de 1,2 C°.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/isolation-des-logements-en-europe-la-france-parmi-les-mauvais-eleves-2020-02-26-36050

Stratégie de long-terme pour la rénovation énergétique de la France : le Cler - Réseau pour la Transition Énergétique dénonce le manque de vision stratégique et des choix méthodologiques contestables - 5 mars 2020

Alors que le gouvernement français s'apprête à remettre à la Commission Européenne au printemps 2020 sa stratégie de long terme pour la rénovation énergétique, conformément aux prescriptions de l'article 2 bis de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments révisée le 30 mai 2018, le CLER pointe le manque de cohérence et de prospective de la stratégie proposée. Le CLER estime en effet que, bien que l'écart entre les résultats et les objectifs soit considérable, aucune nouvelle mesure n'est envisagée. S'ajoute à cela des choix méthodologiques qui modifient les définitions et les indicateurs de suivi, en changeant notamment la définition des rénovations performantes. Partant de ces constats, le CLER rappelle la nécessité de mettre en place une politique de rénovation énergétique globale et propose des pistes stratégiques, se projetant vers l'atteinte réelle des objectifs, avec : une trajectoire claire et assumée politiquement jusqu'au bout ; une réglementation forte pour garantir un droit effectif pour tous à un logement à la facture énergétique abordable ; des outils de financement adaptés, accessibles et efficaces ; des aides recentrées pour les ménages et les propriétaires bailleurs a priori non solvables et calibrées en fonction de la performance atteinte en termes d'économies d'énergie afin d'améliorer leur lisibilité et leur efficacité ; et des outils de déploiement opérationnels au plus près des territoires et notamment un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat ambitieux pour l'accompagnement des ménages et des professionnels.

Source :

> <https://cler.org/renovation-energetique-de-la-france-une-vision-strategique-qui-fait-cruellement-defaut-et-des-choix-methodologiques-contestables/>

70% des Français estiment que les communes ne parlent pas assez d'efficacité énergétique - 6 mars 2020

Selon un récent sondage mené par Harris Interactive pour le compte de Sonergia - spécialiste du financement des opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique, 49% des Français interrogés trouvent que les mesures prises par les communes dans le domaine de l'efficacité énergétique sont peu efficaces. 62% des sondés estiment qu'il faudrait en priorité se soucier de la rénovation énergétique des bâtiments communaux, de la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation (40%) et de la généralisation des transports publics électriques (22%).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/collectivites-territoriales/70-des-francais-estiment-que-les-communes-ne-parlent-pas-assez-d-efficacite-energetique-2020-03-06-36115

Confort des bâtiments performants : l'Agence Qualité Construction (AQC) publie un protocole de mesure - 12 mars 2020

Conçu en collaboration avec le CD2E, Envirobat Occitanie, le Réseau breton Bâtiment Durable, et Ville & Aménagement durable, ce protocole d'appréciation du confort et des ambiances dans les bâtiments performants permet, en se focalisant notamment sur le confort hygrothermique, acoustique et visuel, mais aussi sur la qualité de l'air intérieur et le renouvellement de l'air : d'estimer la qualité des ambiances et du confort pendant le chantier ou à la réception d'un bâtiment ; d'évaluer l'impact d'une rénovation avec une étude avant et après les travaux ; et d'analyser des paramètres pour établir des interventions prioritaires. Il fournit : des modes opératoires pour réaliser des mesures (température, vitesse d'air, radon, humidité) ; des modèles de questionnaires usagers en fonction du bâtiment (logement, tertiaire ou scolaire) ; un relevé de mesures pour répertorier les points de contrôles ; une liste de points de vérifications spécifiques au renouvellement de l'air intérieur ; et un rapport de visite pour faciliter le tri, l'interprétation des résultats et l'analyse des données.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/agence-qualite-construction-protocole-mesure-confort-batiments-performants-35144.php4

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Radon : un guide QUALITEL pour accompagner les professionnels dans la gestion de ce risque - 12 mars 2020

Ce guide propose une méthodologie aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études et entreprises qui se lancent dans une opération de construction ou de rénovation sur des zones concernées par le risque radon. Il présente des exemples de solutions techniques adaptées permettant de réduire la présence de ce gaz dans les logements. Objectif : améliorer la prise en compte de cet aspect et donc le confort et la qualité de vie des occupants. Téléchargeable gratuitement sur le site Internet de Qualitel, ce guide est conçu « *comme une boîte à outils opérationnelle : au-delà d'explications essentielles pour comprendre ce qu'est le radon, il précise les différents procédés constructifs et les solutions techniques permettant de protéger les habitants de ce polluant de l'air intérieur* ».

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/guide-technique-qualitel-air-interieur-habitat-radon-construction-renovation-35140.php4

A télécharger :

> « **Gérer le risque radon pour la construction et la rénovation de logements** » : www.qualitel.org/professionnels/uploads/Guide_radon.pdf

Détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf) : 89% des Français se disent équipés - 13 mars 2020

C'est ce que révèle un récent sondage OpinionWay pour Matmut. 47% des Français sondés déclarent même avoir plusieurs détecteurs de fumée dans leur logement : 33% déclarent en avoir installé deux, 10% en avoir installés trois. Pour autant, ce sondage révèle que « *dans près de 2 cas sur 10, ces détecteurs sont installés à tort dans la cuisine* ». Les Français équipés sont 89% à stipuler que leur Daaf est en état de fonctionnement. Si 75% des Français jugent ces détecteurs de fumées fiables, 41% ont déjà connu une fausse alerte. Il s'agissait, dans quasiment la moitié des cas (43%), de remplacer la pile. Malheureusement, si 46% ont eu le réflexe de changer la pile, 23% n'ont pas souhaité la changer et ont ainsi débranché leur détecteur. 44% des foyers Français n'ont pour leur part, jamais entendu leur détecteur sonner. Enfin, du côté des foyers non équipés, 21% jugent ce dispositif non obligatoire et 20% inutile.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-pratique/les-francais-utilisent-ils-bien-leur-detecteurs-de-fumee-2020-03-13-36128

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Réemploi des matériaux : 5 choses qui changent avec l'adoption de la loi relative à l'économie circulaire - 10 février 2020

L'adoption le 30 janvier dernier de la loi relative à l'économie circulaire apporte de nombreuses évolutions en matière de gestion des déchets du BTP, parmi lesquelles :

1. Le Diagnostic Déchets est remplacé par le Diagnostic Produits-Matériaux-Déchets.
2. La possibilité de sortir du statut de déchet si un tri est effectué par un opérateur qui a la faculté de contrôler la possibilité de réemploi.
3. La commande publique va désormais devoir veiller au recours aux matériaux de réemploi.
4. Les fabricants doivent proposer des points de reprise gratuite des déchets de chantier (Responsabilité Élargie du Producteur).
5. Les collectivités peuvent être contraintes à créer des zones de réemploi dans les déchetteries non professionnelles.

Source :

> <http://matériauxreemploi.com/reemploi-des-matériaux-5-choses-qui-changent-avec-ladoption-de-la-loi-relative-a-leconomie-circulaire/>

Le mouvement Frugalité heureuse et créative liste quatorze engagements pour un urbanisme communal frugal - 17 février 2020

Afin d'inciter les candidats aux municipales à préserver les sols, anticiper les dérèglements climatiques, écrire et concrétiser les nouveaux récits territoriaux, le mouvement Frugalité heureuse et créative propose de :

- préserver le sol comme notre Terre. Le mouvement Frugalité heureuse et créative propose ainsi de privilégier la réhabilitation de l'existant avant d'engager toute construction neuve ; de prioriser l'occupation des friches urbaines et des interstices non bâtis avant toute extension urbanistique ; de pratiquer un audit global, du bâtiment au territoire, bien au-delà de la seule approche énergétique ; de mutualiser les équipements et les services ; de sanctuariser les secteurs de biodiversité, les zones de captage hydraulique et les terres agricoles saines ; et de développer des dispositifs de dissociation du foncier et du bâti.
- anticiper les dérèglements climatiques. Sur ce point, le mouvement propose de faire de la transition écologique le vecteur des projets, à toutes les échelles ; de renaturaliser les sols et les sites en instituant des coefficients de biodiversité et de végétalisation pour tout espace privé ou public ; de réaliser les travaux de bâtiment et d'aménagement de façon frugale, avec des matériaux locaux (biosourcés ou géo-sourcés) et des végétaux endémiques ; et d'établir une altitude minimum pour les constructions neuves en zone littorale.
- écrire et concrétiser les nouveaux récits territoriaux. Pour ce dernier objectif, le mouvement propose d'écrire un nouveau projet de territoire sur la base d'un urbanisme et d'une agriculture éco-responsables ; de définir de nouvelles polarités pour un rapprochement entre urbain, périurbain et rural ; d'œuvrer pour renforcer l'implication citoyenne vers un projet partagé ; et de réinventer les « communs » à travers des projets d'intérêt général.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/3-objectifs-et-14-engagements-pour-un-urbanisme-communal-frugal.html

Le CNRS et la CSTB s'associent pour le bâtiment et la ville de demain - 10 mars 2020

Les deux organismes associent leur expertise, compétences et savoir-faire, pour une durée de 5 ans, autour de trois thématiques fondamentales :

- Les Sciences de l'ingénierie et des systèmes, en particulier les questions liées à l'énergie et la rénovation durable, dans la continuité des collaborations ponctuelles ayant déjà réuni les équipes du CNRS et du CSTB ;
- Les Sciences du numérique, plus spécifiquement autour de l'intelligence artificielle, la modélisation 3D, les objets connectés, la sécurité numérique, etc. ;
- Les Sciences humaines et sociales, notamment en lien avec l'évolution des pratiques et besoins des usagers.

Source :

> <https://batijournal.com/le-cnrs-et-le-cstb-sassocient-pour-le-batiment-et-la-ville/103928>

Déchets et économie circulaire : Ecosystem et l'Ademe lancent l'appel à projet « 50 maîtres d'ouvrage exemplaires » - 13 mars 2020

Ouvert aux maîtres d'ouvrage public ou privé réalisant régulièrement des opérations de démolition ou de réhabilitation, cet appel à projets vise à les aider à mettre en œuvre les bonnes pratiques et à les adopter dans la durée. Les lauréats bénéficieront de l'accompagnement de bureaux d'études pour mener à bien leur chantier inscrit dans une démarche d'économie circulaire. Cet accompagnement se fera notamment en trois étapes : état des lieux, plan d'actions et suivi du travail. Des outils de communication leurs seront également proposés pour valoriser leur engagement. Les volontaires peuvent s'inscrire jusqu'au 30 avril prochain.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/democles-lance-l-appel-a-projet-50-maitres-d-ouvrage-exemplaires-2020-03-13-36185

5^{ème} vague du Concours d'innovation i-Nov - 25 mars 2020

Le dispositif du Concours d'innovation i-Nov a pour objectif de cofinancer des projets de recherche, développement et d'innovation portés par des PME, ainsi qu'à favoriser l'émergence de champions français d'envergure mondiale. Ces projets, d'un montant compris entre 600 000 et 5 millions d'euros, développent des méthodologies, des technologies, des services et des solutions ambitieux, innovants et durables. Le montant de l'aide allouée par l'Etat peut aller jusqu'à 55% du montant du projet. Pour cette 5^{ème} vague du concours qui se termine le 12 mai 2020, les thématiques portées par l'ADEME sont les suivantes : les énergies renouvelables, le stockage et les systèmes énergétiques ; le transport et la mobilité durable ; l'industrie et l'agriculture éco-efficientes ; l'eau et la biodiversité.

Source :

> www.ademe.fr/actualites#actualite-367832

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA - BEN BTP
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Avec le soutien technique et financier de :



Crédits photos page de couverture (de gauche à droite) :

Prototype Terra Nostra Confluence © VAD - SYDESL © ADEME Bourgogne-©Pierre COMBIER-Nicolas FAVET Architectes - Résidence en habitat participatif MasCobado à Montpellier © Ecobatp LR